

**Le Relecq-Kerhuon**

**Le maire et le curé pour une leçon aux élèves sur la laïcité**

Le collège Saint-Jean-de-la-Croix, au Relecq-Kerhuon, avait convié hier le maire et le curé pour échanger sur la laïcité. Un cours consensuel d'éducation morale et citoyenne.

« **Le maire fait le carême !** » Dans la grande salle du réfectoire, transformée en amphithéâtre, Christian Le Borgne, le curé de la paroisse du Relecq-Kerhuon, chambre gentiment Yohann Nédélec. Le maire a sauté le repas du midi pour venir débattre de la laïcité devant les élèves de ce petit collège (237 scolaires pour 10 classes) de l'agglomération brestoise.

Une initiative originale voulue par le professeur d'histoire, Franck Valentin-Leméni, dans le cadre des nouveaux programmes d'éducation morale et citoyenne pour les élèves de 3<sup>e</sup>.

**Pragmatisme**

D'entrée, le maire, « très ému de cette invitation après ce qui s'est passé en France », donne sa définition de la laïcité : « **Il y a la République et il y a l'Église et tout ce petit monde doit cohabiter.** » On est loin de la célèbre formule de Victor Hugo : « **L'Église chez elle et l'État chez lui !** »

Le jeune élu de 37 ans, qui rappelle avoir été « élève dans le privé et dans le public », reste concret. Il prend l'exemple des temps d'activité périscolaire : « **Ce n'était pas normal que les élèves du privé soit à part.** »

Le père Le Borgne, lui, se fait historien pour montrer l'évolution des mentalités : « **Voilà un siècle, quand a été créée l'école Saint-Pierre, ni le maire, ni le curé de l'époque n'en auraient débattu ensemble.** »

Pour le prêtre, il a existé deux conceptions de la laïcité : « **L'une, idéologique, antireligieuse que l'on**



Le père Christian Le Borgne et le maire Yohann Nédélec ont débattu de la laïcité devant les classes de 3<sup>e</sup> du collège Saint-Jean-de-la-Croix.

retrouve encore dans le Parti radical de gauche, nid d'antireligieux et de francs-maçons, et l'autre qui est l'aptitude à dialoguer. »

Yohann Nédélec revendique « le pragmatisme » quand il accepte de financer à égalité les deux systèmes : « **La laïcité, c'est l'égalité parfaite sur le plan scolaire.** »

Un élève demande s'il existe une différence entre la droite et la gauche sur la laïcité. Le maire : « **Il ne devrait pas y en avoir.** » Le curé revient encore à l'histoire : « **L'Église défendait les forces de droite alors que les partis de gauche étaient anticléricaux. Aujourd'hui, les cartes sont totalement brouillées.** »

« **Je suis totalement d'accord avec Christian, les cartes sont brouillées,** » renchérit le maire, très en phase avec l'homme d'Église. Avant d'exhorter les élèves : « **Ne soyez jamais sectaires ! Soyez libres, égaux et fraternels !** »

Yannick GUÉRIN.

**Une moisson de médailles pour les maquettistes**



La délégation du Maquette club kerhuonnais s'est une nouvelle fois distinguée avec douze médailles.

Pour ce premier déplacement de l'année, le Maquette club kerhuonnais (MCK) a participé le week-end dernier au 14<sup>e</sup> Lugdunum à Lyon. La délégation était composée de huit adhérents pour participer au plus grand concours de l'Hexagone. Ce concours a rassemblé 1 280 pièces et 225 figurinistes venant des quatre coins de la France, de Belgique, d'Allemagne, de Suède, d'Italie et de Suisse.

**Résultat. Historique :** Serge Prigent (argent) et Bertrand Michel (bronze). **Fantastique :** Serge Prigent (argent) et Greg Dufour (plat d'étain bronze). **Confirmé :** Pierre Grall (plat d'étain bronze). **Fantastique peinte :** Sébastien Mazzoni (argent, bronze en création). **Figurine historique confirmé :** Michel Grehan (or) et Céline Remigereau (argent). **Master historique figurine :** Jean-François Pierre (or plus prix spécial). **Figurine historique confirmé création :** Claude Jézéquel et Eric Glémée (bronze).

■ **Officiers mariners, et un** Repas trimestriel. Veuves et veufs des sections du Relecq-Kerhuon. **Judi 10 mars, 12 h,** cercle des officiers-mariners, rue Yves-Collet, Brest. Payant. Inscription avant le 5 mars. Contact : 02 98 28 13 66, 02 98 28 31 66.

**Plouzané**

**La commune s'engage dans les économies d'énergie**



Bernard Rioual, maire ; Michel Halbrecht, conseiller délégué à l'Agenda 21 ; Michel Masson, président d'Ener'gence ; Robert Thomas, adjoint aux travaux et membre d'Ener'gence ; Christophe Calvarin, d'En'urgence, devant le chantier du futur hôtel de ville, après la signature de la convention.

La commune a à cœur de réduire son empreinte écologique et sa consommation d'énergie. Depuis trois ans, elle s'est inscrite dans une démarche d'Agenda 21, projet de développement durable. En adhérant à Ener'gence, agence de maîtrise de l'énergie et du climat du Pays de Brest, la commune bénéficie d'un accompagnement technique, tant au quotidien que sur le long terme, pour la maîtrise des consommations énergétiques.

Mardi matin, Bernard Rioual, maire, et Alain Masson, président d'Ener'gence, ont renouvelé pour trois ans, la convention qui les lie afin de poursuivre leurs missions d'information, de conseil et de formation sur la maîtrise de l'énergie.

La mise en place de ce partenariat a permis de nombreuses réalisations telles que la visite thermographique de bâtiments comme l'espace Eric-Tabarly, l'analyse de projets comme le nouvel hôtel de ville ou le gymnase de Kroas-Saliou...

Le partenariat prévoit aussi l'étude de l'ensemble des consommations des fluides de la ville, permettant la réalisation d'un bilan annuel de consommation et l'optimisation des contrats. Il s'agit donc d'un accompagnement global dont le coût est de 1,17 € par habitant, dont 50 % sont pris en compte par Brest Métropole. Ce n'est donc que 0,58 € par habitant qui est à la charge de la commune.

**Des élèves de Kerallan à la découverte des algues**

Les élèves de la sixième B du collège Kerallan ont découvert les algues, dans le cadre du projet Jeunes reporters, proposé par Océanopolis. Le parc marin, implanté au Conquet, a reçu les vingt-cinq élèves et leurs trois enseignants durant toute une journée. La matinée a été consacrée à l'observation et à la distinction des algues sur la plage, à la récolte de certaines d'entre elles, pour les activités de l'après-midi. Puis, les élèves ont réalisé des recettes. Flan et sablés aux algues ont été dégustés et fort appréciés !

Les deux responsables du parc, pédagogues et disponibles, ont également accompagné et instruit les collégiens durant ces découvertes. Une belle énergie a été déployée par



ces élèves qui ont découvert les algues et, plus globalement, l'univers maritime.

**Matinée de travaux avec Paysage pour Plouzané**



Les courageux jardiniers ont redonné un coup de jeune au site de Kermazec.

Samedi dernier, les membres de l'association Paysage pour Plouzané (PPP) s'étaient donné rendez-vous de bonne heure, à Kermazec, situé à quelques encablures de Castel-Nevez et du bourg. C'est sous une bruine hivernale qu'ils ont consacré quelques heures de leurs temps à

l'entretien du site phare de l'association, régulièrement entretenu depuis 2011. Les travaux de fauchage, débroussaillage, taillage des arbustes et élagage des arbres bordant la route ont permis de redonner un grand coup de fraîcheur à ce site.

■ **Horizons section randonnée**  
Randonnée pédestre. Une boucle de 10 km du bourg à Coadénez et Kéralan. Rendez-vous pour le covoiturage au lieu habituel.  
**Dimanche 28 février, 13 h 30,** Saint-Sané.

■ **Ensemble paroissial : rencontre des équipes pastorales du doyenné**  
**Vendredi 26 février, 20 h 30,** à l'église du Landais, Brest.

**Ludi'Breiz, la fête de la culture bretonne, le 6 mars**

Pour les personnes qui ont envie de découvrir la culture bretonne, Div Yezh Plouzané, association de parents d'élèves en français-breton, organise sa troisième journée Ludi'Breizh, dimanche 6 mars, au centre social Eric-Tabarly. Il s'agit d'ateliers animés par des associations de Plouzané.

De 13 h 30 à 16 h 30, un stage de crêpes sur bilig est ouvert aux adultes, à partir de 16 ans. De 15 h à 16 h, un atelier danse bretonne sera animé par l'association Alapage, accompagnée par les musiciens des P'tits Poux (accorde, violon, hautbois, harpe électrique). Il est destiné aux enfants à partir de 6 ans, accom-

pagnés d'un adulte.

Deux ateliers de gouren (lutte bretonne) sont proposés aux enfants par le Skol gouren, de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h. Un espace est prévu pour les plus petits : le Korn ar Vugale animé par Brezhoneg e Plouzane et des baby sitters, avec notamment des contes en breton. Pour finir en musique, de 16 h 30 à 18 h, un mini fest deiz, animé par les P'tits Poux, réunira les participants autour de la dégustation des crêpes faites maison. 1 €, stage crêpes 7 €.

**Inscriptions :** divyvezh.plouzane@gmail.com ; tél. : 06 04 04 51 35

**Goûter convivial et musical pour les seniors**



Mercredi après-midi, le centre communal d'action sociale avait convié les seniors de la commune pour un goûter dansant. Ils étaient plus d'une centaine de seniors à se retrouver à l'Astrolabe. Le duo Clara et le chic type a proposé un répertoire très diversifié aux danseurs.

**Gouesnou**

**Le CCAS met en place des ateliers d'informatique**



C'est une génération qui n'a pas eu l'occasion de s'initier à l'informatique.

Des cours d'informatique pour adultes ont été mis en place par le CCAS, ils débutaient mardi à 17 h. Ces ateliers découlent principalement d'une demande des seniors de la commune qui souhaitent se former à l'outil informatique, face auquel ils se sentent souvent dépassés. Les ateliers de sept séances hebdomadaires d'une heure trente proposent deux niveaux, débutants ou confirmés. Les cours, dispensés par Alain Pluchon d'Ordidom, se déroulent à la salle informatique de l'école du Moulin.

Pour cette première session, dix personnes se sont inscrites en débutant, l'âge varie de 54 ans à 74 ans. Dix personnes sont inscrites en confirmé, elles ont entre 54 et

78 ans. Une liste d'attente pour les prochaines sessions est déjà bien remplie et compte dix-huit débutants et six confirmés. Le CCAS remarque une forte demande de la part des plus de soixante et soixante-dix ans. D'autres sessions sont déjà programmées.

■ **Club féminin**  
Repas de club. Le club féminin de Gouesnou organise pour ses adhérentes son repas trimestriel le lundi 14 mars au centre H. Queffelec. Les inscriptions auront lieu le 29 février et le 7 mars inclus. Le règlement sera demandé lors de la réservation.  
**Lundi 29 février, lundi 7 mars, 14 h,** centre H. Queffelec. Payant. Inscription avant le 7 mars.